

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 990 /C.A.C.

Astrida, le 9 mai 1951.-

Objet:

W.C. hôpital des Noirs
à Astrida.-



Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur le Médecin de l'hôpital d'Astrida me signale que les fosses septiques sont hors d'usage et nécessiteront une complète remise en état.

D'autre part, Monsieur le Résident me communique qu'un crédit de 5.512.000 frs. a été retenu sur crédit B.E.1951 art.6 litt.A - hôpital d'Astrida.

Ne serait-il possible de subdéléguer déjà les crédits nécessaires pour la remise en état des fosses existantes, ainsi que la construction des fosses septiques nécessaires selon le plan général prévu. Au cas que cette demande rencontrerait votre accord je me permets de vous demander de vouloir bien me communiquer les plans des fosses septiques prévues.

L'Administrateur de Territoire,
ANTONISSEN W.,

Monsieur le Vice-Gouverneur Général
du Congo Belge,
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à U S U M B U R A .-

sous le couvert de Monsieur le Résident
du Ruanda à KIGALI.-